

## Informations Post AGO

### **BH BANK**

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire, la –BH Bank- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

#### **I- Résolutions adoptées :**

##### **Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire et après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2024, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### **Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, relatif aux conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et par les articles 43 et 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve les conventions mentionnées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### **Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter en résultat reporté avant de distribuer les résultats de l'exercice 2024 en ajoutant un montant qui s'élève à : 3 000 000,000 DT, qui représente une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31/12/2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié comme suit :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2023 : 1 275,282 DT.
- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 3 000 000,000 DT.

D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2024 est de : 3 001 275,282 DT.

Cette résolution est adoptée par la majorité absolue

##### **Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net résultant de l'exercice 2024 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

<b>INTITULE</b>	<b>Montant en DT (Exercice 2024)</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>70 403 962,441</b>
REPORT A NOUVEAU	3 001 275,282
<b>1<sup>er</sup> Solde</b>	<b>73 405 237,723</b>
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	16 040 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	3 000 000,000
TOTAL DIVIDENDE	19 040 000,000
<b>2<sup>ème</sup> Solde</b>	<b>54 365 237,723</b>
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
<b>3<sup>ème</sup> Solde</b>	<b>53 365 237,723</b>
RESERVE EXTRAORDINAIRE	364 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	53 000 000,000
<b>4<sup>ème</sup> Solde</b>	<b>1 237,723</b>
REPORT A NOUVEAU	<b>1 237,723</b>
<b>Solde Final</b>	<b>0</b>

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **400 millimes** par action, soit un montant global de 19 040 000,000 DT dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 3 000 000,000 DT qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31/12/2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi N°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 12 mai 2025

Cette résolution est adoptée par la majorité absolue

### **Cinquième Résolution :**

Sur la base des dispositions des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus pour les actes de leur gestion au cours de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner :

- Le groupement ..... représenté par .....
- Le groupement ..... représenté par .....

commissaires aux comptes de la BH Bank pour les exercices 2025-2026-2027.

La désignation des commissaires aux comptes n'a pas été décidée et il a été recommandé de reprendre toutes les procédures à cet effet avec les mesures nécessaires pour pallier à toutes les observations formulées par le Comité des Contrôleurs d'État relevant de la Présidence du Gouvernement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que le montant des jetons de présence des comités réglementaires émanant du Conseil d'Administration comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars (4000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant annuel net, pour chacun d'eux, n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de mille cinq cent dinars (1500 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque membre de l'un des autres comités émanant du Conseil, à condition que le montant net annuel ne doit pas dépasser 9000 dinars, quel que soit le nombre de séances.

Les présidents et membres siégeant à plus d'un comité ne recevront qu'une seule rémunération de jetons de présence calculée sur la participation à un comité selon leur choix. Cette décision est adoptée à compter du 26 avril 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à **150 Millions de Dinars**, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Neuvième Résolution :**

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

### BH BANK

#### BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES

Arrêté au 31 Décembre 2024

(Unité en mille dinars)

		31/12/2024	31/12/2023 publié	31/12/2023 retraité
<b>Actifs</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	157 460	293 976	293 976
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	186 003	196 339	196 339
AC3	Créances sur la clientèle	10 576 707	10 211 362	10 211 362
AC4	Portefeuille-titres commercial	107 669	791 968	269 274
AC5	Portefeuille d'investissement	3 121 123	1 702 754	2 225 448
AC6	Valeurs immobilisées	146 239	142 528	142 528
AC7	Autres actifs	181 438	175 935	175 935
<b>Total des actifs</b>		<b>14 476 639</b>	<b>13 514 862</b>	<b>13 514 862</b>
<b>Passifs</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP	-	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2 358 896	1 798 654	1 798 654
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9 008 552	8 751 506	8 751 506
PA4	Emprunts et ressources spéciales	1 564 738	1 365 143	1 365 143
PA5	Autres passifs	211 408	318 558	318 558
<b>Total des passifs</b>		<b>13 143 594</b>	<b>12 233 861</b>	<b>12 233 861</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital	238 000	238 000	238 000
CP2	Réserves	1 094 630	1 042 586	1 042 586
	Réserves pour réinvestissements exonérés	271 383	221 383	221 383
	Autres réserves	823 247	821 203	821 203
CP3	Actions propres	-	-	-
CP4	Autres capitaux propres	414	414	414
CP5	Résultats reportés	1	1	1
CP6	Résultat de l'exercice	-	-	-
CP7	Résultat en instance d'affectation	-	-	-
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>1 333 045</b>	<b>1 281 001</b>	<b>1 281 001</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>14 476 639</b>	<b>13 514 862</b>	<b>13 514 862</b>

(Unité en mille dinars)

### III-L'état d'évolution des capitaux propres

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Réserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2024 avant affectation	238 000	128 000	23 800	599 363	221 383	23 073	-	47 647	414	1	70 404	1 352 085
Reclassements et autres variations	-	-	-		(3 000)					3 000		-
Distributions de dividendes	-	-	-							(3 000)	(16 040)	(19 040)
Affectation du résultat 2024	-	-	-	364	53 000			1 000			(54 364)	-
Solde au 31/12/2024 après affectation	238 000	128 000	23 800	599 727	271 383	23 073	-	48 647	414	1	-	1 333 045

#### IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Membre	Représenté par	Qualité (Libellé)	Mandat	Fonctions exercées en dehors de la société .	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés .
Etat	MNASRI TAOUFIK	PRESIDENT	fin mandat AGO exercice 2026	<p><b>STB 1988/2020</b>            1988-1991 : Chef de projet refonte système agence STB.            1991-1998 : Chargé de mission modernisation système de gestion et comptable STB.            Juin 1995- Oct.1995 : Chargé de mission expertise du système d'Information de l'ONP.            1998-2000 : Chef du projet Passage à l'an 2000 STB.            2001-2003 : Directeur de l'Informatique.            2003-2013 : Directeur Central du Système d'Information.            Janv. Fév. 2013 : DGA par Intérim chargé des structures d'appui de la STB.            2012 : Direction système d'Information, Banque Directe Monétique, Télématique, Moyens Généraux.            2013-2020 : Directeur Central des Moyens Généraux.            2006-2009</p>	2013-2020 : Président du Conseil d'Administration SICAV l'Epargnant. 2005-2020 : Membre du Conseil d'Administration ATI. 2004-2005 : Membre du Conseil d'Administration Tunisie Télécom. 2005-2009 : Membre du Conseil d'Administration STB CAPITALIS.
Etat	KHLIFI HAFEDH	MEMBRE	fin mandat AGO exercice 2026	1986/1989 OPETTE : Gestion des programmes (FONAPRA-PDR-PDRI-PSEJ). 1989/1992 OFPE : Gestionnaire des Programmes de promotion de l'Emploi. 1992/1998 BNA : Fondé de Pouvoir Direction Centrale des Crédits. 1998/2001 BTS : Directeur Régional Ben Arous. 2006/2011 BTS : Directeur Central des Crédits. 2011/2012 BNA : Direction Audit Interne. 2012/2017 BNA : Chef de département recouvrement contrôle des engagements commerciaux et industriels. 2017/2021 : Directeur, Chef de département de la Direction du Contrôle Permanent.	2019/2021: CTAMA Assurance. 2012/2021: SOFINREC. 2008/2011: SIDCO.
	HELLA BEN SALAH	MEMBRE	fin mandat AGO exercice 2026	<p><b>MINISTERE DES FINANCES</b>            1997 /2002 : inspecteur central des services financiers.            2002/2005 : chef service.</p>	Depuis 2017 : Conseil National de la statistique. 2023 : Office DU Commerce de la Tunisie.

Etat				2005/2011 : sous-directeur. 2011/ 2017 : directrice. 2017 : directrice générale	
Etat	HASSEN BEDHIAF	MEMBRE	fin mandat AGO exercice 2026	2000 /2015 : sous-directeur à la BCT. 2011/2013 : Chargé de mission BCT 2016/2020 : directeur central BCT Depuis 2022 : consultant indépendant. Depuis 2023 : CEO GPM CAPITAL	Depuis 2022 : Société tunisienne des industries de pneumatiques.
Etat	BEN AMEUR MOEZ	MEMBRE	fin mandat AGO exercice 2026	<b>MINISTERE DES FINANCES</b> 1997-1999 : Supervision des travaux de normalisation comptable bancaires. 1997-2000 : Supervision des travaux de normalisation comptable des assurances. 1997-1998 : Supervision des travaux de normalisation comptable OPCVM. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable institutions de microfinances. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable assurance TAKAFUL. 2005-2007 : Supervision des travaux de normalisation comptable avis sociétés de recouvrement des créances. 2000 : Membre du Comité de Fusion BTE – UIB.	2002-2016 SPROLS : Membre du Conseil d'Administration et de la Commission des Marché. 2016 SEREPT : Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit. 2014-2015 CDC : Membre du Conseil d'Administration 2014-2015 BRICORAMA : Membre du Conseil d'Administration.
	BESBES ZOUHEIR	MEMBRE REPRESENTANT LES PETITS PORTEURS	fin mandat AGO exercice 2025	1976/1985 FAC FSEGS SFAX : Enseignant Comptabilité. 1991/1998 GROUPE NOURI CHAABANE et SAPRIM Mahdia Palace : Administrateur et Dirigeant. 1997/1998 : Tunisie Leasing. 1997/2002 : Directeur Financier BATAM.	1990/2003 : Revue Comptable & Fina. 1999 à ce Jour : Association des insuffisants rénaux.
	MOULEY SAMI	MEMBRE INDEPENDANT PRESIDENT COMITE RISQUES	fin mandat AGO exercice 2025	2017/2022 BMICE : Directeur des études économiques et de la coopération internationale, Expert auprès du comité d'Audit et de Risque, Membre du Comité Directeur et membre du Comité de Crédit. 2009/2011 BCT : Directeur Général des Recherches et des études Financières et Monétaires. 2013/2016 BCT : Expert / Conseiller.	2015/2017 BNA : Membre du Comité Exécutif de Crédit, Président du Comité Stratégique. 2017/2022 BMICE : Membre du Comité Direction, Membre du Comité de Crédit, Expert intervenant auprès du Comité d'Audit et de Risque. 2009/2011 BCT : Directeur Général des Recherches et des Etudes Financières et Monétaires.

				<p>2015/2017 BNA : Membre du Comité Exécutif de Crédit, Président du comité Stratégique.</p> <p>2015/2021 Banque Mondiale : Expert / Consultant.</p> <p>2013/2022 BAD : Expert / Consultant International.</p> <p>2011/2014 APBFT : Expert / Consultant</p>	
	<p><b>Société HORCHENI FINANCE (gérant)</b> Horchani Rached</p>	<p><b>MEMBRE</b></p>	<p><b>fin mandat AGO exercice 2025</b></p>	<p>AGO 29-04-2023</p>	
	<p><b>SAMI GUERFALI</b></p>	<p><b>MEMBRE INDEPENDANT PRESIDENT COMITE D'AUDIT</b></p>	<p><b>fin mandat AGO exercice 2026</b></p>	<p><b><u>BNA 1987/2019</u></b>  1993-1994 : responsable service relations correspondants.  1995-2001 : formateur interne.  2001- 2005 : directeur audit.  2005-2007 : directeur commerce extérieur.  2007-2009 : Directeur conformité.  2009-2010 : Directeur recouvrement.  2010/2011 Directeur conformité.  2011/2012 : Directeur central contrôle permanant et conformité.  2012-2014 : Directeur Central des projets et organisation.  2012-2017 : Directeur central audit.  2013-2023 : Directeur général SOIVIM SICAF.</p>	<p>2013/2023 : SOIVIM SICAF.  2013/2023 : BNA CAPITAUX.  2013/2023 : BNA OBLIGATAIRE SICAV.  2013/2023 : SPI EL MADINA.  2019/2023 : SIMPAR.  2019/2023 : ESSOUKNA.  2019/2023 : SICAR INVEST.  2019/2023 : SPI LES OEILLETES .</p>